



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/869
27 novembre 2008

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

742ème séance plénière

PC Journal No 742, point 7 de l'ordre du jour

DÉCISION No 869
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION
DE CONTRÔLE DE L'OSCE À SKOPJE CHARGÉE D'ÉVITER
LE DÉBORDEMENT DU CONFLIT

Le Conseil permanent

Décide de proroger jusqu'au 31 décembre 2009 le mandat de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit.